

Reliques et miracles

Continuité de la controverse antipapiste au XIX^e siècle en France

Michèle MOULIN
Bibliothèque de l'Institut

La production d'ouvrages de controverse religieuse en France entre 1814 et 1870 est abondante : un peu moins de 600 titres en tout, répartis à peu près également entre catholiques et protestants. Cela peut sembler quantitativement négligeable par rapport aux chiffres huit fois supérieurs du XVII^e siècle. C'est beaucoup si l'on rapporte ces chiffres à ceux du siècle des Lumières pendant lequel, il est vrai, les protestants n'avaient pas d'existence « officielle ». C'est assez peu comparé au chiffre global de la production de livres religieux : en effet, la controverse proprement dite représente entre 5 et 10 % de la littérature catholique, un peu plus du côté protestant en général et beaucoup plus si l'on s'en tient aux milieux évangéliques. Ce fut suffisant pour mener une étude qui mettait l'accent sur les textes catholiques¹. Le choix des dates s'est imposé parce qu'il n'y pas eu de controverse sous le premier Empire, cependant qu'après la victoire prussienne de 1870 de nouveaux éléments sont venus modifier la donne. Je me suis peu penchée à l'époque sur la question des reliques, puisque mon travail insistait sur le passage progressif, pendant cette période, d'une controverse à dominante théologique à une polémique politique d'où le choix du sous-titre « Entre Bossuet et Maurras ».

Renouveau du culte des reliques dans le catholicisme français

C'est un thème qui a été assez peu étudié dans les travaux de la fin du XX^e si l'on met à part les travaux, toujours remarquables, de Philippe Boutry². Le XXI^e siècle est plus attentif à ce sujet qui a déjà vu paraître un ouvrage engagé, mais très bien documenté, d'Yves Gagneux aux éditions du Cerf³ et un colloque

-
1. Michèle SACQUIN, *Entre Bossuet et Maurras. L'antiprottestantisme en France de 1814 à 1870*, Paris : École des Chartes, 1998.
 2. Philippe BOUTRY, « Les saints des Catacombes. Itinéraires français d'une piété ultramontaine (1800-1881) », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge, Temps modernes*, 1979, 91-2. Ce travail est repris de façon plus synthétique avec des chiffres actualisés dans *Reliques modernes, cultes et usages chrétiens des corps saints des réformes aux révolutions*, cité n. 4.
 3. Yves GAGNEUX, *Reliques et reliquaires à Paris, XIX^e-XX^e siècle*, Paris : Cerf, 2007.

dont les actes ont été publiés en deux volumes sous le titre *Reliques modernes, cultes et usages chrétiens des corps saints des réformes aux révolutions*⁴. Au sein de cet ouvrage, l'article de Philippe Boutry, « Une recharge sacrale. Restauration des reliques et renouveau des polémiques dans la France du XIX^e siècle⁵ », doit être particulièrement signalé. Enfin la revue *Arts sacrés*, récemment fondée aux éditions du Cerf, a consacré le numéro de mars-avril 2014 aux « Reliques et reliquaires ».

On sait que la Révolution a détruit beaucoup de reliques, comme l'avait fait la Réforme deux siècles plus tôt. Or, depuis le XVI^e siècle, la controverse catholique associe étroitement Réforme et Révolution, la seconde procédant logiquement de la première selon l'argumentation développée par Bossuet dans son *Histoire des variations protestantes*. Pour les contemporains et leurs successeurs immédiats, les destructions révolutionnaires évoquent donc inmanquablement l'iconoclasme huguenot, renforçant un parallélisme qui s'appuyait jusqu'alors sur l'exemple anglais. Ainsi en 1834, lors de la translation des reliques de saint Roland à Chézery dans l'Ain, l'abbé Jean-Irénée Depéry lie les deux vandalismes qui ont ravagé l'ancienne abbaye de Chézery :

Mais voici qu'après deux siècles et demi, du limon fangeux du calvinisme dont la corruption donna naissance au philosophisme, sort un nouvel ennemi de la religion catholique⁶.

Certaines de ces reliques ont pourtant été préservées. Le récit de leur sauvetage a rapidement pris un caractère hagiographique visant à célébrer aussi bien l'héroïque sauveteur que la relique elle-même dont l'authenticité est renforcée par sa survie, voire par sa réapparition, toutes deux plus ou moins miraculeuses. Les restes de Germaine de Pibrac, vénérée, sans avoir été cependant béatifiée, pour sa patience et sa piété, résistèrent à une immersion dans la chaux vive : ce « miracle » valut à la petite bergère, d'accéder à la béatification aux côtés de ses collègues plus illustres, Geneviève et Jeanne.

En dépit de la réinstallation, dès la période concordataire, des reliques encore pourvues ou non de leurs reliquaires, les pertes demeurent importantes. Après la chute de l'Empire, l'Église catholique entreprend la reconquête d'une France déchristianisée, à coup de missions et de processions ostentatoires menées à grand frais et à grand bruit. Il se produit alors un phénomène que Philippe Boutry a étudié dès 1979 : la translation des corps ou des reliques des martyrs retrouvés dans les catacombes romaines. L'intérêt pour ces « corps saints » s'était éveillé au XVII^e siècle, en pleine Contre-Réforme, après les

4. Philippe BOUTRY, Pierre-Antoine FABRE et Dominique JULIA (dir.), *Reliques modernes, cultes et usages chrétiens des corps saints des réformes aux révolutions*, Paris : EHESS, 2009.

5. Dans *ibid.*, vol. 1, p. 121-173.

6. Jean-Irénée DEPÉRY, « Relation de la translation des corps de saint Roland », p. 2-3, dans Ph. BOUTRY, *op. cit.*, p. 160.

premières fouilles et avait été copieusement raillé par les voyageurs protestants dont Maximilien Misson. En effet, dévots et trafiquants en tout genre s'étaient jetés sur cette manne. L'Église avait alors créé en une Congrégation des indulgences et des reliques dont la Custode avait le monopole de la translation des corps saints. Certaines de ces reliques avaient la France pour destination sous l'Ancien Régime, mais l'époque, philosophe et gallicane, ne s'y prêtait guère. Il en fut tout autrement après 1814. Philippe Boutry estime que, sur 2500 « corps saints » complétés ou reconstitués en cire à la mode italienne, le quart partit en France, surtout entre 1835 et 1850, soit que Grégoire XVI en eût fait cadeau à des visiteurs appréciés – au curé de Notre-Dame des Victoires, les reliques de sainte Aurélie en 1843 et à l'œuvre de la Propagation de la Foi à Lyon celles de saint Exupère en 1838 –, soit que prélats ou curés eussent sollicité des reliques destinées à redynamiser la ferveur de leur diocèse ou de leur paroisse. On sait que le curé d'Ars fit beaucoup pour celles de sainte Philomène, sainte inventée (au sens archéologique du terme) au début du siècle dans les catacombes romaines et qui fut à l'origine de la guérison miraculeuse de Pauline Jaricot, éminente figure du catholicisme lyonnais à l'origine de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Cette pieuse réplique au culte républicain des grands hommes – culte adopté dans une certaine mesure par les protestants⁷ – connut un succès certain avant que les progrès de l'archéologie ne vissent disqualifier certains de ces nouveaux saints, dont la malheureuse Philomène qui finit par être exclue du Bréviaire en 1961. Dans les campagnes, la dévotion aux reliques se poursuit, cependant que de nouvelles reliques, celles de saints contemporains, pouvaient être vénérées, parfois spontanément, par les fidèles, telles celles de saint Benoit Labre, celles de saint Jean-Marie Vianney ou celles de saint Pierre Chanel.

Contrairement à l'attitude réticente de l'Église à la fin des Lumières, on assiste, à partir de 1814, à une démarche plutôt réussie visant à récupérer des pratiques dévotionnelles populaires qui avaient échappé au contrôle du clergé pendant la Révolution et l'Empire, soit en raison de la disparition des clercs, soit à cause de la surveillance du gouvernement impérial. Sous la Restauration, on s'efforce de canaliser ces pratiques, de les contrôler afin de les faire servir à la re-catholicisation d'une France en majorité rurale. L'activité autour des reliques n'est donc pas négligeable : transfert, restauration, confection de reliquaires, exposition au public dans un lieu qui leur est dédié ou ostension lors de processions. Lorsque les reliques ont disparu, comme celles de sainte Geneviève à Paris, il n'est pas rare qu'on les remplace par un autre objet, une « relique de contact », une pierre du tombeau du saint par exemple. En 1845,

7. *Musée des protestants célèbres ou portraits et notices biographiques et littéraires des personnages les plus éminents dans l'histoire de la réformation et du protestantisme*, publié par Guillaume Tell Doin, Paris : Weyer, Treuttel et Wurtz, 1821-1824, dix tomes en 5 volumes.

l'évêque du Mans, Mgr Jean-Baptiste Bouvier, publie une *Instruction sur les reliques* de soixante-dix pages. Sous le second Empire, l'abbé Paul Guérin se livre à un travail de compilation hagiographique qu'il publie en quinze volumes entre 1866 et 1869 sous le titre *Les petits bollandistes* et qui fait la part belle à la dévotion aux reliques.

Réactions protestantes

C'est dans ce contexte de « retour des reliques », pour reprendre une expression de Philippe Boutry, que s'inscrivent les ripostes protestantes. Sur le thème éminemment populaire des reliques, le protestantisme libéral n'a pas beaucoup à dire comme on peut s'en douter. C'est du côté du Réveil qu'il faut chercher, et plus précisément dans les petits traités répandus à profusion dans les campagnes par les Sociétés bibliques et évangéliques de Paris, de Genève et de Londres. Les catalogues de la Société des Livres religieux de Toulouse, des frères Courtois, sont une source précieuse. On trouve des informations sur ce sujet dans les travaux récents de Jean-Yves Carluet⁸.

Les textes anciens, et en particulier le *Traité des reliques* de Jean Calvin (1543), demeurent une source importante ainsi que le fait observer sans indulgence en 1847 la *Revue des deux Mondes*, aussi hostile au Réveil qu'elle est favorable au protestantisme libéral :

Quant à la polémique, elle est restée dans le protestantisme ce qu'elle était au xv^e siècle. Les réformés, beaucoup plus agressifs et intolérants que les catholiques, en sont encore à débattre des questions qui les occupaient à l'origine. Ils attaquent *le Purgatoire, l'idolâtrie de la Messe, le culte des saints, Les Reliques juives et païennes de l'archevêque de Paris* et ils vivent de Calvin, comme leurs adversaires de De Maistre et de Bonald sans oublier et sans apprendre⁹.

La *Revue des deux Mondes* vise particulièrement les écrits de Napoléon Roussel dont elle cite sans le nommer plusieurs « traités » : *Le Purgatoire* (1846)¹⁰ et surtout les *Reliques juives et païennes de l'archevêque de Paris*, une brochure de douze pages, au titre intrigant et provocateur, publiée en 1845. Rappelons qu'on désignait par traités, traduction littérale de l'anglais « tracts », les minces brochures distribuées ou vendues à bas prix par les colporteurs et les évangélistes

8. Jean-Yves CARLUET, « Les enjeux culturels de l'évangélisation protestante au xix^e siècle », *ThEv* 6.3 (2007), p. 203-228.

9. « Statistique de la production intellectuelle de la France », dans *Revue des deux Mondes*, vol. 20, 1847, t. 4, p. 102.

10. Un titre utilisé aussi par Jean Barry, pasteur à Grenoble, et par André Blanc, pasteur de Mens, lors de leurs controverses avec l'abbé Prouvèze (*Le Culte des saints, le Purgatoire*, Grenoble, 1841-1842).

du Réveil. Napoléon Roussel, protestant converti au Réveil sous l'influence d'Adolphe Monod, s'en était fait une spécialité depuis 1835 environ. *Les reliques juives et païennes* visaient M^{sr} Affre qui, par un mandement du 4 mars 1845, avait offert à plusieurs reprises à la dévotion parisienne les reliques déposées par Louis IX à la Sainte Chapelle: morceau de la croix, couronne d'épines, clous de la crucifixion. Roussel s'indignait dans un passage qu'il faut citer pour éclairer le titre déroutant de son traité:

Jésus-Christ, votre Dieu, a été couronné d'épines par une bande de brigands, cloué sur un bois infâmant par un terroriste juif; percé d'une lance païenne et aujourd'hui on vous propose de vénérer cette épine, cette croix et ce clou! [...] autant j'aime Jésus mon Sauveur et mon Dieu, autant j'éprouve d'horreur pour les instruments qui ont déchiré son corps et causé sa mort. Mais le catholique romain ne doit pas y regarder de si près. Son devoir est de prier, adorer, vénérer tout ce qui se présente: instruments de supplice ou de bénédiction, apportez-lui tout ce qui se présente bois, pierres, calicots, il adorera tout! tant il a besoin de s'abêtir sur la matière, au lieu de croire en Jésus-Christ¹¹.

« Bois, pierres, calicots » sont des allusions à la dévotion à la Croix, à la pierre tombale de sainte Geneviève, et enfin à la Tunique sans couture du Christ, ou du moins l'une d'entre elles, exposée à Trèves à la même époque. En 1845 encore, l'infatigable polémiste publie anonymement une brochure de onze pages intitulée « Histoire d'un morceau de bois » et, sous son nom à La Rochelle, un petit traité décrivant une procession particulièrement grandiose offrant à la dévotion populaire ce que Roussel nomme tout bonnement « des os »: *Les Saints de Saintes, ou Eutrope, Eustelle et les deux innocents*.

Tout autant que l'aspect « païen » de ces dévotions, c'est le profit matériel qui pouvait en être retiré qui indignait les controversistes du Réveil. Bête noire du clergé catholique, Napoléon Roussel avait publié, dès 1837, un petit traité à succès intitulé *La Religion d'argent* dans lequel il mettait en scène un lord écossais interrogeant un curé sur le coût minimum du salut, c'est-à-dire sur le casuel dans l'Église romaine: partant du baptême pour finir aux messes des défunts, il arrivait à la somme considérable de 1 974 francs. Roussel opposait donc la « religion d'argent » au salut gratuit offert par la religion de l'Évangile. En 1849, ce traité en était à sa dix-septième édition. Il avait été complété en 1844 par *Encore la religion d'argent* qui abordait avec autant d'ardeur la question des reliques à travers l'exemple concret d'une Association apostolique qui vendait aux curés des reliques et des indulgences.

Ses *Reliques juives et païennes* brodent à l'envi sur ce thème en puisant dans Calvin, comme on peut s'y attendre, mais aussi et surtout dans les écrits de Collin de Plancy, un libre-penseur très anticlérical, lui-même lecteur et

11. *Les Reliques juives et païennes de l'archevêque de Paris*, dans Napoléon ROUSSEL, *Traité-Roussel*, Paris: Librairie protestante, 1848, p. 395.

éditeur de Calvin. Aux énumérations traditionnelles de reliques ridicules ou scandaleuses : lait de la vierge, dent de l'enfant Jésus, saint prépuce « que la décence empêche de nommer », aux commentaires attendus sur l'aspect commercial du culte des reliques, Roussel ajoute des arguments plus contemporains en dénonçant l'usage politique qu'en fait une Église catholique qu'il suppose avec optimisme en voie d'extinction :

Elles ont attiré la foule, achalandé le clergé et enfin occupé le public de cette église romaine qui, sans un peu de publicité et de réclame, risquerait bien de tomber dans l'oubli¹².

Lorsqu'il se scandalise que les voleurs d'Italie et les prostituées en Espagne portent des reliques pour obtenir le pardon de leur péchés, ce qui a pour effet de les empêcher de se convertir à l'Évangile et de changer de vie, il reprend les sarcasmes de Misson et des voyageurs protestants de l'âge classique, mais il fait aussi porter au catholicisme la responsabilité de la déchéance des Nations du Sud catholiques opposées aux libres et entreprenantes Nations protestantes, une argumentation qui, de Charles de Villers¹³ à Max Weber en passant par Edgar Quinet, se développe pendant tout le siècle¹⁴.

Roussel, dont les traités seront interdits sous l'Empire autoritaire, est peut-être le plus connu et le plus exécré des controversistes. Mais il n'est pas le seul et la critique du culte des reliques est présente chez tous les controversistes du Réveil. Elle est particulièrement développée par trois d'entre eux : le Français François Piaux et les pasteurs genevois César Malan et Félix Bungener. Dans *L'Anatomie du papisme et la réforme évangélique à Angers*, lourd traité publié en 1845 dans le cadre d'une controverse avec l'abbé Maupoint, futur évêque d'Angers¹⁵, François Piaux consacre la soixante-neuvième lettre au culte des reliques et y reprend le *Bouclier de la Foi* de Pierre Dumoulin :

On cherche pour les adorer, les os des Apôtres, au lieu de rechercher leurs écrits, parce que ces os ne parlent pas, mais leurs écrits parlent et disent des choses horribles à ces Messieurs ; à ces os, on peut en substituer d'autres, mais ces Messieurs ne sauraient faire une autre Sainte Ecriture, et puis, il n'est pas si aisé de trafiquer des

12. *Ibid.*, p. 398.

13. Charles de VILLERS, *Essai sur l'esprit et l'influence de la Réformation de Luther. Ouvrage qui a remporté le prix sur cette question proposée dans la séance publique du 15 germinal an X, par l'Institut national de France, "Quelle a été l'influence de la réformation de Luther sur la situation politique des différents États de l'Europe et sur le progrès des lumières"*, Paris, 1804.

14. Roussel a lui-même publié un gros ouvrage sur ce sujet : *Les Nations catholiques et les Nations protestantes comparées sous le triple rapport du bien-être, des lumières et de la moralité*, Paris : Meyrueis, 1854, 2 vol. in-8°. L'ouvrage fut traduit l'année suivante en anglais.

15. M^{sr} Armand-René MAUPOINT, *Anatomie de l'« Anatomie du papisme » de M. Piaux, ministre du saint évangile*, Angers : Barassé frères, 1845.

passages de l'Écriture, que des morceaux de reliques, dont on vend même la vue, en faisant trafic d'une marchandise sans la livrer¹⁶.

L'année suivante, c'est la huitième de ses *Conférences de Saint-Jean d'Angely* qui traite des reliques. C'est alors, comme nous l'avons vu à propos de Napoléon Roussel, un sujet d'actualité :

Ce sujet est tout à fait approprié aux circonstances, car pendant que Trèves met sous clé sa lucrative guenille, et que l'archevêque de Paris referme précieusement les richesses de sa cathédrale, le clergé de Saintes se dispose à se prosterner devant les os de saint Eutrope¹⁷.

Et Puaux de poursuivre en ironisant sur le caractère gyrovague des reliques et sur leur propension à se multiplier, une thématique directement empruntée à Calvin.

Maupoint avait répondu à Puaux sur la question de l'antiquité du culte des reliques, un thème récurrent de la controverse, en invoquant le deuxième concile de Nicée¹⁸. Puaux lui répliqua par une note méprisante :

L'Église romaine *adore* les reliques d'après l'ordre du second Concile de Nicée, tenu en l'an 787 : *Ossa, cineres, panos, sanguinem, sepulcra martyrum adoramus* : Nous adorons les os, les cendres, les haillons, le sang et les sépulcres des martyrs (Action IV). Ce culte n'est pas digne d'une réfutation, tellement il est ridicule¹⁹.

Le vocabulaire des controversistes du XIX^e siècle est aussi coloré et injurieux que celui de leurs illustres prédécesseurs. Pour ne citer qu'un seul exemple, on constate que *panos* (vêtements) est régulièrement traduit par guenilles, nippes, calicots, chiffons pourris ou haillons comme dans le texte de Puaux cité plus haut.

À Genève, César Malan publie en 1840 un petit traité d'une quarantaine de pages *Le culte de la croix et des reliques tel qu'il se pratique dans l'Église romaine est-il conforme à la Sainte Écriture et à l'usage de l'Église apostolique?* C'est un chapitre de *Pourrais-je jamais entrer dans l'Église romaine aussi longtemps que je croirais toute la Bible? Question soumise à la conscience de tout lecteur chrétien* publié en 1838 avec de nombreuses rééditions²⁰ dans lequel Malan démontre, dans la plus pure tradition calvinienne, à un groupe de dévots (un notaire,

16. François PUAUX, *L'Anatomie du papisme et la réforme évangélique à Angers. Lettres angevines*, Delay, 1845, p. 367-371. Il cite ici le *Bouclier de la Foi* de Pierre Du Moulin (Genève, 1630, p. 492). Maupoint publiait la même année un *Bouclier de la foi. Manuel des catholiques*, développement en 587 pages de son *Anatomie de l'Anatomie* qui n'en comptait que 64.

17. François PUAUX, *Conférences de Saint-Jean d'Angely*, Paris : L. R. Delay, 1846, p. 46-57.

18. M^{re} Armand-René MAUPOINT, *Anatomie de l'« Anatomie du papisme »*, op. cit., p. 544-547 : « Sur les reliques ».

19. *Ibid.*, p. 371.

20. P. 142 : « Administration du salut. Quatrième visite. Le culte de la Vierge Marie, des saints, des anges, des images, des reliques. »

un régent et sa femme) la fausseté, l'inutilité, et la nocivité des reliques. Dans *Maître Jean le Huguenot, histoire ou roman comme on voudra*, paru à Genève en 1844, dialogue entre un protestant et un catholique bien disposé à se laisser convertir, comme il est de règle ce type d'écrits qu'ils soient catholiques ou protestants, il insiste particulièrement sur le deuxième commandement («Tu ne feras pas d'idoles»).

Les ouvrages que je viens de citer sont destinés à un public catholique peu instruit, d'où une virulence typique de la controverse des deux bords. De cette argumentation particulièrement outrancière chez Napoléon Roussel, Philippe Boutry se délecte visiblement dans son excellente étude. Il est dommage qu'il n'ait pas lu Bungener, dont le *Manuel du controversiste évangélique* destiné à un lectorat de pasteurs et d'évangélistes est d'une tout autre tenue, mais, je le reconnais volontiers, nettement moins amusant.

Félix Bungener, qui avait déjà publié *Marie et la Mariolâtrie* en 1856, dans le cadre d'une controverse avec l'abbé Mermillod, curé puis évêque *in partibus infidelium* de Genève, fait donc paraître en 1859 un *Manuel du controversiste évangélique* aisément transportable mais assez volumineux (515 p. in-16°), dans lequel il consacre plusieurs pages à la question des reliques. Son argumentation est serrée et se démarque de celle de Calvin en utilisant les textes (Évangiles et Actes des Apôtres). Il est vrai que son public n'est pas celui de Roussel, de Puaux et de Malan. Son manuel, toujours réédité d'ailleurs, est destiné à des lecteurs censés connaître la Bible et la citer à propos. Bungener leur indique seulement les passages utiles à leur démonstration, passages qu'ils se verront peut-être opposer par les controversistes catholiques. C'est le verset 12 de l'Évangile de Matthieu : « Et ses disciples, étant venus, emportèrent son corps, et l'ensevelirent. ».

Ils ensevelissent leur maître; rien de plus naturel. Mais cherchez si vous trouverez quelque indice d'hommages religieux rendus par eux à ses restes; cherchez s'il y a, dans tout le Nouveau Testament, un seul mot qui ait trait à un culte de ce genre.

La tête de Jean-Baptiste fut-elle recueillie avec son corps? Saint Matthieu semble plutôt dire que non; saint Marc de même. Malgré cela, et peut-être à cause de cela, car on dirait que l'Église romaine aime à être en contradiction avec tout ce qu'on lit dans l'Écriture, la tête de Jean-Baptiste a été fameuse entre toutes les reliques. On vous la montre entière à Rome, entière à San-Salvador, et, avec les fragments qu'on en possède en plusieurs autres villes, on en ferait encore deux ou trois²¹.

Sur le culte de la Croix, il cite Jean au verset 38 : « Et Pilate le lui ayant permis, il vint et enleva le corps de Jésus. »

Quoique les quatre Évangélistes soient assez détaillés en cet endroit, ils ne nous disent point que ni Joseph d'Arimatee, ni aucun des disciples de Jésus, ait mis

21 *Ibid.*, p. 39.

quelque importance à conserver l'instrument de son supplice, la croix, le bois de la croix. On aurait cependant bien pu, sans aller jusqu'à la vénération superstitieuse dont ce bois a été l'objet plus tard, le conserver comme souvenir de Jésus. Il a bien fallu supposer qu'on l'avait conservé, mais les Épîtres n'en parlent pas plus que les Évangiles, et les trois premiers siècles pas plus que le premier ; les chrétiens de ces temps n'avaient pas besoin d'un morceau de bois pour se rappeler le grand mystère dont ce bois avait vu l'accomplissement. Essayez de vous figurer saint Paul vantant les vertus de la vraie croix ! Une seule phrase dans ce sens formerait un tel contraste avec tout ce qu'il a écrit, que jamais lecteur, même catholique, ne la croirait de lui.

On dit toujours la vraie croix. Pourquoi ? Hélas ! Parce qu'on sait bien qu'il y a fort à douter qu'on ait la vraie, si même on l'a jamais eue. Eût elle été conservée, il faudrait encore qu'elle eût été miraculeusement multipliée, car on ne saurait dire où il n'y en a pas eu quelque morceau. Les innombrables fraudes dont elle a été l'occasion en disent assez, à elles seules, contre le culte grossier qui les a provoquées²².

On voit donc que Bungener reprend lui aussi les arguments de Calvin dans ses commentaires.

Or le *Traité des reliques* n'avait pas été réédité en français depuis l'édition de Pontorson de 1601. Il sera réédité à Genève en 1863 seulement. Entre-temps, les controversistes protestants ont pu le consulter à partir de 1822, publié en annexe au tome III du *Dictionnaire critique des reliques et des images miraculeuses ; précédé d'un Essai historique sur le culte des images et des reliques, sur les troubles causés par les iconoclastes etc.*, de Jacques-Albin-Simon Collin de Plancy (1794-1881), qui parut en trois gros volumes (1170 pages au total) de 1821 à 1822. Inutile de préciser que le *Dictionnaire* fut mis à l'Index en 1827, *opera omnia et in odio auctoris*.

Un mot sur la Libre Pensée. Collin de Plancy et ses suiveurs

Collin de Plancy, dans son introduction, louait la Réforme d'avoir préparé le terrain aux philosophes des Lumières :

Ils écrivirent contre le culte idolâtre ; Calvin fit le traité des reliques ; d'Aubigné les attaqua dans la Confession catholique de Sancy ; cette matière donna lieu à de vives diatribes, qui obligèrent la cour de Rome à mettre plus de circonspection dans les honneurs qu'elle rendait à ses saints. Ils éclairèrent aussi certaines classes du peuple en montrant que les ossements et les images qu'ils brûlaient n'avaient aucun pouvoir ; et les prêtres ne s'acharnèrent si fort contre les protestants que parce qu'ils leur ôtaient une source abondante de richesses²³.

22. *Ibid.*, p. 195.

23. Jacques COLLIN DE PLANCY, *Dictionnaire critique des reliques et des images miraculeuses*, Paris, 1822, t. I, p. LII.

Il allait jusqu'à excuser l'iconoclasme (« On leur dut l'anéantissement d'une multitude de reliques et d'images²⁴ »).

Il cite abondamment Calvin tout au long de son *Dictionnaire*, avant de reproduire son *Traité* in-extenso, alors même qu'il ne donnait que des extraits du *Traité des saintes reliques* de l'abbé Louis Géraud de Cordemoy paru en 1719 :

Le petit livre de Calvin fit de l'effet ; l'abbé de Cordemoy tenta vainement longtemps après de le réfuter ; il annonça qu'il allait répondre enfin au livre du huguenot ; il fit un traité des saintes reliques, où il prouva que Calvin avait raison, puisqu'il ne montra nulle part qu'il eut tort²⁵.

D'après Nicole Courtine, les écrivains protestants constituent environ 20 % des sources de Collin de Plancy²⁶. La conclusion de son introduction pourrait avoir été écrite par un protestant :

On observera aussi que le culte des reliques et des images renaît de toutes parts et qu'il est peut-être de temps de réclamer le retour aux simples règles de l'Évangile, qui ramènerait la vertu dans le sein de l'Église²⁷.

À l'époque où paraissaient les textes de Napoléon Roussel et François Puaux, dont on ne peut douter qu'ils aient fait sans le nommer de larges emprunts à Collin de Plancy, ce dernier, ruiné en 1831, s'était rapproché du catholicisme à partir de 1838 jusqu'à se convertir en 1841 sous la houlette du P. De Hasque, supérieur général des jésuites de Hollande. Sa lettre de rétractation avait paru dans la presse catholique. Il lui avait été prescrit de racheter ses livres pour les brûler puis de les réécrire dans le sens catholique. Au moment de sa mort, en 1867, le manuscrit d'un « Dictionnaire des saintes reliques » était prêt pour remplacer ce que l'auteur appelait son « infâme dictionnaire ». Ce manuscrit a disparu, peut-être dans l'incendie des ateliers de Montrouge de l'abbé Migne, en 1868²⁸.

Après 1870, et dans l'atmosphère dévote de l'Ordre moral, qui multiplie pèlerinages et processions ostentatoires, quelques libres penseurs écrivent encore des ouvrages aussi virulents et généralement beaucoup plus grossiers que les textes protestants. Citons parmi les plus connus *Le prêtre et le sorcier*, *Statistiques de la superstition* d'André Saturnin Morin en 1872 ; *La foire aux reliques* qui fait suite en 1878 à *L'Arsenal de la dévotion* (1876) et au *Dossier des*

24. *Ibid.*

25. *Op. cit.*, p. LIII.

26. *Reliques modernes, op. cit.*, t. I, p. 252.

27. Jacques COLLIN DE PLANCY, *Dictionnaire critique des reliques, op. cit.*, p. LVII.

28. Nicole COURTINE, « Collin de Plancy (1794-1881) et le *Dictionnaire critique des reliques et des images miraculeuses* », dans *Reliques modernes, op. cit.*, t. I, p. 209-271.

pèlerinages (1877) de Paul Parfait, ancien secrétaire de Dumas père, auteur de romans populaires et publiciste anticlérical.

Contrairement à Collin de Plancy, ces auteurs ne font aucune allusion aux écrits protestants et au *Traité* de Calvin. Le divorce entre le protestantisme évangélique et l'anticléricalisme militant est alors manifeste. Ainsi qu'il apparaît dans le *Dictionnaire* de Pierre Larousse (à l'article « Protestantisme » en particulier), la Réforme avec son libre examen est considérée comme une étape vers la libre pensée, un moment historique dépassé, cependant que les protestants contemporains, les évangéliques en particulier, ne sont pas loin d'être rejetés dans le camp honni des bigots.

Conclusion

La critique de la dévotion aux reliques est donc un thème récurrent repris, comme beaucoup d'autres, par les anticléricaux. Il est rapidement sorti, à la fin du XIX^e siècle, du champ restreint de la controverse théologique. Dans la mesure où l'Église catholique n'a pris ses distances que très tardivement et très progressivement avec la dévotion aux saints et aux reliques, les controversistes protestants ont continué à l'évoquer, leurs critiques s'inscrivent dans l'affirmation du *solī Deo gratia*. Cependant, ces attaques n'ont pas forcément attiré beaucoup de sympathies aux évangélistes, parmi les populations rurales, au contraire de leur dénonciation du casuel, de la confession auriculaire ou de l'interdiction de lire la Bible. Ces dernières allaient dans le sens du mécontentement et des réticences populaires, réticences surtout masculines en ce qui concerne la confession. La dévotion aux reliques et aux images des saints au contraire, dans la mesure où elle ne coûtait rien (ou du moins peu de chose) et où elle n'empiétait pas sur la vie privée, était bien acceptée des populations, surtout rurales. Ces pratiques dévotionnelles leur fournissaient un support de sociabilité et une occasion de distraction, tout en flattant l'esprit de clocher et en marquant l'attachement au groupe. En outre, elles s'inscrivaient dans la longue durée, ce qui leur conférait un caractère familier et sécurisant. Alors même qu'ils dénonçaient le culte des saints et des reliques comme un héritage, voire un dédoublement d'antiques cérémonies païennes, tel Roussel dans *Rome païenne* (1844), les controversistes protestants ignoraient ou négligeaient l'enracinement ancestral de ces dévotions dans des cadres coutumiers dont leurs auditoires catholiques, parfois, ne pouvaient ni ne voulaient se défaire.

RÉSUMÉ

*Le renouveau du culte des reliques dans le catholicisme français à partir de 1815 provoqua une vive réaction parmi les protestants. Cette réaction à un phénomène populaire ne toucha guère les protestants libéraux mais suscita de nombreuses publications dans les milieux évangéliques. Des controversistes comme Napoléon Roussel, François Puaux et César Malan s'emparèrent du sujet. Leur principale source était le *Traité des reliques de Calvin*, jamais réédité en français depuis 1601 mais publié en 1822 en annexe au Dictionnaire critique des reliques et des images miraculeuses de Collin de Plancy. Ce dernier, repenté et converti en 1841, avait puisé largement et avec sympathie dans les écrits protestants. Ce ne fut pas le cas de ses successeurs anticléricaux sous la III^e République pour lesquels les chrétiens, catholiques ou protestants, étaient englobés dans une commune réprobation, la Réforme n'étant plus qu'un moment, dépassé, de l'Histoire. Par ailleurs, le thème des reliques n'attira pas aux évangélistes la sympathie des populations rurales comme avaient pu le faire ceux de la confession auriculaire ou du casuel: la dévotion aux reliques, inscrite dans la durée et ancrée géographiquement, offrait à ces dernières un support de sociabilité dont elles ne souhaitaient pas se passer.*

ABSTRACT

*The revival of the cult of relics in French Catholicism starting in 1815 elicited a vigorous response from the Protestants. While liberal quarters for the most part kept silent on this popular phenomenon, the evangelical camp produced numerous works written by the likes of Napoléon Roussel, François Puaux, and César Malan. Their main source was Calvin's *Treatise on Relics*, which had in fact not been reprinted in French since 1601, until in 1822 it was included by Collin de Plancy as an appendix to his *Dictionnaire critique des reliques et des images miraculeuses*. De Plancy, who converted to Protestantism in 1841, drew extensively and sympathetically on Protestant writings. This was not so for his anti-clerical successors of the Third Republic, who placed all Christians, Catholic and Protestant alike, under a single condemnation by virtue of their view of the Reformation as just a moment in history, which had since been surpassed. Their outcry against relics also did not win the evangelicals any sympathy from the rural populations, which they might have had if their criticism had pertained to auricular confession or priestly stipends instead. By its time honoured and geographically anchored nature, the devotion to relics offered French rural inhabitants a form of sociability of which they would not be deprived.*

ZUSAMMENFASSUNG

*Die Erneuerung der Reliquienverehrung im französischen Katholizismus nach 1815 rief unter den Protestanten eine heftige Reaktion auf dieses populäre Phänomen hervor, weniger bei den liberalen als bei den evangelikalen Protestanten, mit zahlreichen Veröffentlichungen. Kontroverstheologen wie Napoléon Roussel, François Puaux und César Malan nahmen sich des Themas an. Ihre Hauptquelle war der Traktat über die Reliquien (*Traité des reliques*) von Calvin, der 1601 zuletzt herausgegeben worden war und 1822 als Anhang zum Kritischen Lexikon der Reliquien und Wundertätigen Bildern (*Dictionnaire critique des reliques et des images miraculeuses*) von Collin de Plancy wieder herausgegeben wurde. Letzterer war schließlich 1841 zum Katholizismus konvertiert, aber hatte sich in seinem Lexikon viele Argumente aus den protestantischen Schriften zu eigen gemacht. Dies war nicht der Fall bei seinen antikerikalen Nachfolgern in der III. Republik, die katholische wie*

evangelische Christen generell verabscheuten und für die auch die Reformation nur ein vergangenes geschichtliches Ereignis war. Dabei ist festzustellen, dass das Thema der Reliquien anders als die Themen der Ohrenbeichte oder der Kasualien den Evangelisten keine Sympathien bei der ländlichen Bevölkerung einbrachte: Die Verehrung der Reliquien war so andauernd wie auch geographisch fest verankert und bedeutete für die Landbewohner eine Stütze in den sozialen Beziehungen, auf die sie nicht verzichten wollten.